

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité régionale de comté (MRC) des Basques

Date du scrutin : 14 juin 2026

Par cet avis public, Philippe Massé, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la MRC depuis au moins 45 jours le 14 juin 2026.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Si vous êtes une électrice ou un électeur non domicilié dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC, vous devrez consulter l'avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise de cette municipalité pour connaître les modalités et les délais pour la transmission de ce formulaire.
5. Si vous êtes une électrice ou un électeur non domicilié dans un territoire non organisé de la MRC, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 27 mai 2026 pour que votre demande soit valide pour l'élection en cours.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Adresse : 400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Téléphone : 418 851-3206

SIGNATURE

Donné à Trois-Pistoles, le 22 mai 2026



Président d'élection